

## NOS CONDITIONS GENERALES 2017

**LA LOCATION**, nominative, ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Elle ne devient effective qu'après réception du contrat de location signé, de votre acompte et de notre confirmation (postal/mail). Cette confirmation devra être présentée à votre arrivée. Les réservations pour juillet/août s'effectuent sur une période de 7 nuits minimum. Selon nos disponibilités en basse saison, il est possible de réserver un hébergement à la nuitée avec un minimum de 2 nuits à régler en totalité à la réservation. **ARRIVEE - DEPART** : Vos souhaits pour un emplacement/habitat précis ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. À l'arrivée, les locations sont disponibles à partir de 16 h jusqu'à 20 h maximum et devront être libérées, le jour de départ, avant 10 h. Les emplacements devront être libérés avant 13 h. Au-delà, une journée supplémentaire sera facturée. **EMPL CAMPING** : Une caution de 30 € vous sera demandée à votre arrivée, contre la remise du badge d'entrée. L'acompte à verser à la réservation est de 50 €, le solde à la fin de votre séjour. **HÉBERGEMENT** : Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée tardive ou d'un départ anticipé. L'acompte à verser représente 25 % du prix, le solde étant exigible 30 jours avant l'arrivée. En cas de réservation de dernière minute (moins de 30 jrs avant la date d'arrivée), le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation par carte bancaire. Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable. En l'absence de tout message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location deviendra disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue et le paiement intégral des prestations demeure exigé. A la remise des clefs, il vous sera demandé une caution « bris d'équipement - perte du badge » de 200 € et une caution « forfait nettoyage » de 52 €. Elles vous seront rendues à votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ou détérioré, perte du badge et/ou du nettoyage de la location. **DELAI DE RETRACTATION** : En vertu de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur notre site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L.121-20 & suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services, d'hébergement et de loisirs commandés sur le site internet sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessous. **EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART**, nous retenons : Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 25% sur le prix du séjour ; Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour. Vous devez nous avvertir par écrit (pas de mail) dans les 24 h. Il vous est vivement recommandé de souscrire à **L'ASSURANCE ANNULATION - INTERRUPTION DE SÉJOUR** auprès de la Cie Gritchen - Tolède & Associés - Sinistre - Campez couvert, 27 Rue Charles Durand CS70139 à Bourges cedex (18021) – Email : [sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com) - site web : [www.campez-couvert.com/sinistre](http://www.campez-couvert.com/sinistre). La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. Elle s'élève à 2,7% du montant du séjour. En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 10 jours suivant le sinistre. Les conditions générales complètes d'annulation et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet : <http://www.campez-couvert.com>. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier, hors taxe de séjour). Aucun remboursement ne sera effectué par le camping si l'assurance annulation n'est pas souscrite. **PISCINE** : N'étant pas surveillée, vos enfants restent sous votre responsabilité en tant que parents et les shorts de baignage, pour des raisons d'hygiène, sont interdits. **DROIT A L'IMAGE** : Lors de votre séjour, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur notre site. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou ces films à but commercial ou publicitaire, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée votre opposition à cette pratique. **ASSURANCE-MATERIEL** : Il vous est recommandé d'assurer vos installations et matériels contre le vol et les intempéries. Si vous louez un hébergement, vous devez vérifier auprès de votre assureur que votre contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Une attestation d'assurances vous sera demandée à la remise des clefs. **EN CAS DE LITIGE**, le Tribunal de Commerce de Dax dont il est fait attribution sera le seul compétent. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et des engagements du contrat, et déclare les accepter sans réserve. Si j'ai contracté l'assurance annulation facultative, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales qui m'ont été adressées.

Date : -----

Signature suivie de « Bon pour accord »